



CONSEIL SUPÉRIEUR  
DES PROGRAMMES

# Enseignement moral et civique

Classe de première, enseignement commun,  
voies générale et technologique

# Sommaire

|   |          |
|---|----------|
| <b>Préambule</b>  | <b>3</b> |
| ■ <i>Axes, questionnements et objets d'enseignement</i> .....                   | 4        |
| ■ <i>Le « projet de l'année »</i> .....   | 4        |
| ■ <i>Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés</i> ..... | 5        |
| <b>Le programme</b>   | <b>6</b> |
| ■ <i>Axe 1 : Le lien social et ses fragilités</i> .....                         | 6        |
| ■ <i>Axe 2 : La recomposition du lien social</i> .....                          | 7        |
| <b>Capacités attendues</b>  | <b>8</b> |

# Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à l'une des missions confiées à l'École par la nation : transmettre les valeurs de la République et les faire partager.

L'enseignement moral et civique contribue également à l'éducation à la défense et à la sécurité nationales qui est assumée par d'autres disciplines, tout au long de la scolarité. Les situations rencontrées dans l'établissement participent activement à l'enseignement moral et civique : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne dans la classe et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, elles offrent aux élèves de multiples possibilités d'apprendre à vivre ensemble et d'agir de manière solidaire. L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre.

Le programme de première de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge et approfondit celui de seconde et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Chacune comprend deux axes ; pour chaque thématique, il s'agit de présenter les principes et les valeurs associés à la notion étudiée, d'interroger les difficultés de sa mise en œuvre et d'envisager les moyens de la promouvoir et de la consolider.

Première valeur de la devise républicaine, la liberté est étudiée en classe de seconde. Centrée sur l'étude de la société, la classe de première interroge la deuxième valeur de la devise républicaine, l'égalité, tandis que la fraternité, sa troisième valeur, est indispensable pour faire de la démocratie, objet d'étude de la classe terminale, plus qu'un simple modèle, une expérience qui se vit personnellement et collectivement. Ainsi, à chaque niveau du

lycée, le programme offre-t-il l'occasion de réexaminer les valeurs de la République et de souligner leur portée démocratique.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont illustrés par l'exemple de quelques figures de femmes et d'hommes engagés et pourront être rapportés à des événements, à des lieux ou à des enjeux contemporains. À ce titre, les professeurs sont invités à s'appuyer sur les représentations de leurs élèves. Cet approfondissement s'effectue en classe et en dehors de la classe, dans l'établissement et en dehors de l'établissement, au moyen d'un outil privilégié : « le projet de l'année », qui offre une perspective d'évaluation des élèves et peut être complété par une initiative de classe.

La réflexion peut s'accompagner d'une interrogation sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à l'autonomie, à la prise de décision et à la responsabilité.

## ■ Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Ces derniers se déclinent en questionnements articulés à des objets d'enseignement.

### ■ Le « projet de l'année »

Le « projet de l'année » repose sur le choix d'un axe et d'un questionnement à partir desquels s'élabore une situation d'enseignement définie et traitée sous la forme d'un dossier écrit. Celui-ci implique la recherche et le commentaire de documents ; il met à l'honneur la démarche de l'enquête. Les dossiers peuvent être réalisés en groupe ou de manière individuelle.

Pour conduire ce projet, le professeur peut, le cas échéant, s'appuyer sur une initiative de la classe qui prolonge ou illustre l'un des axes ou l'un des questionnements proposés (par exemple, l'accueil d'une personnalité extérieure, une sortie pédagogique, un projet dans l'établissement pouvant associer des acteurs de la société).

## ■ Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés

Le programme de la classe de première est construit autour du thème de la société. Dans sa définition communément admise, la société désigne une association d'individus organisée, sous l'égide d'un État, autour d'institutions communes (économiques, politiques, juridiques, etc.).

En approfondissant le thème de la société, l'élève comprend que sa liberté se construit et s'exerce aussi dans l'espace social. Cette liberté se manifeste dans sa participation à différents lieux de sociabilité et groupes de référence. Elle est conditionnée par l'ensemble des règles, des codes et des usages qui régissent la vie commune.

# Le programme

## ■ Axe 1 : Le lien social et ses fragilités

### Questionnement : Comment se manifestent aujourd'hui les fragilités du lien social ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'évolution des mœurs et des institutions de socialisation (famille, État, École, religion, organisations syndicales, ...).
- Le chômage et les transformations du monde du travail.
- Les mutations des systèmes de solidarité (assurance chômage, sécurité sociale, régimes de retraite, ...).
- Le repli sur soi (repli sur la sphère privée, sur les liens communautaires, ...).
- La défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions (police, gendarmerie, armée, justice, santé, École, organisations syndicales, ...).
- La défiance vis-à-vis de l'information (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de vérités alternatives).
- Les nouvelles formes de violence et de délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, ...).

### Objets d'enseignement :

- Perspective législative concernant les « *fake news* ».
- Le complotisme et le révisionnisme.
- Violences urbaines, phénomènes de bandes, ...
- Prévention du cyber-harcèlement.
- Réseaux sociaux, biais de confirmation, bulles de filtre.

- Pratiques solitaires de consommation et isolement (jeux vidéo, ...).
- Remise en cause de la solidarité intergénérationnelle.
- Services publics et territoires.

## ■ Axe 2 : La recomposition du lien social

**Questionnement : Quelles sont les nouvelles formes de solidarité et les nouveaux droits ?**

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.
- La question de l'extension des droits.
- Solidarité et engagement : des formes installées aux nouvelles formes (appel aux dons, journées nationales, ...) ; développement des ONG, ...
- L'inclusion des personnes handicapées à l'École, au travail et dans la société.
- La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.
- Raffermissement et renouvellement des liens sociaux en milieu rural.
- De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.

**Objets d'enseignement :**

- Développement de l'économie sociale et solidaire.
- Clubs, associations sportives ; diversification des sports et des pratiques sportives.
- Nouveaux dispositifs pour l'engagement civique : service civique, réflexions autour du nouveau service national.
- Recherche de nouvelles implications politiques : pétitions, tribunes, référendums locaux, ...

- Reconfiguration du paysage politique (mouvements politiques / partis politiques) et du paysage syndical.
- Mentorat, tutorat, parrainage : de nouvelles implications pour les acteurs sociaux et économiques.

## Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, éprouver le sens de la complexité des choses.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, ...), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages.
- S'impliquer dans le travail en équipe et les projets de classe.
- Développer son expression écrite et orale. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Savoir constituer une documentation, la classer et la conserver.